

Décision 05-D-42 du 19 juillet 2005

relative à des pratiques mises en œuvre dans
le secteur des services télématiques relatifs
aux résultats ou aux corrigés d'examens

Posted on: 23 août 2005 | Secteur(s) :

TÉLÉCOMS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

M.A Editions

Dispositif(s)

Pratique non établie

Entreprise(s) concernée(s)

France Télécom, Médiaprogrès

Lire

le texte intégral de la décision

102.75 Ko